

Tribunal cantonal - Le Château - CP 24 - 2900 Porrentruy 2

Le Château  
Case postale 24  
CH-2900 Porrentruy 2

t +41 32 420 33 00  
f +41 32 420 33 01

ccp 25-11354-0

Porrentruy, le 17 mai 2019

## Communiqué de presse

# Rapport 2018 du Tribunal cantonal

**Le Tribunal cantonal publie son rapport d'activités 2018 à l'attention du Parlement.**

Le rapport présente les activités déployées en 2018 par les instances judiciaires cantonales ainsi que par l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte, dont la Cour administrative est autorité de surveillance. Il est renvoyé pour le détail au rapport disponible sur le site internet du Tribunal cantonal<sup>1</sup>.

De manière générale, le Tribunal cantonal constate une relative stabilité du volume des affaires devant presque toutes les instances par rapport à l'année précédente. Le bureau des contraventions rattaché au Ministère public a toutefois été passablement chargé en 2018. En ce qui concerne le Tribunal cantonal, les statistiques 2018 mettent en évidence une augmentation importante du nombre d'affaires encore pendantes devant la Cour des assurances à la fin de l'exercice. Les effets des mesures qui ont été prises seront évalués lors du prochain rapport.

S'agissant du rapport Brunner, des travaux et des réflexions ont été menés au sein du pouvoir judiciaire sur la base de l'expertise, ainsi que du rapport intermédiaire du Tribunal cantonal du 6 août 2018 adressé au Gouvernement. Le Tribunal cantonal a récemment transmis son rapport final au Gouvernement.

Au vu de ces constats, le Tribunal cantonal considère que la justice jurassienne a fonctionné de manière satisfaisante au cours de l'exercice 2018, mais rappelle que la charge des autorités judiciaires a atteint ses limites.

*Personne de contact : Daniel Logos, président 2018 du Tribunal cantonal, 032 420 33 00*

---

<sup>1</sup> <https://www.jura.ch/JUST/Instances-judiciaires/Tribunal-cantonal/Rapports-et-prises-de-position.html>